

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 09 JUIN 2020

ET/NS

N°14

OBJET : AFFAIRES FINANCIERES
Reprise du résultat 2019

L'an deux mil vingt, le **CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué le 03 juin 2020 pour le 09 juin 2020 à 18 heures s'est réuni à l'Espace Charles Vanel, sous la présidence de M. Jean-Paul MICHEL, Maire.

PRESENTS

Maire : M. MICHEL

Conseillers Municipaux : Mme FENZAR-RIZKI, M. AUGUSTIN, Mme BLANCHARD, M. JAHIER, Mme NEILZ, M. MONOT, Mme SAILLIER, M. ZOUAOUI, Mme CAMAJ, M. GIRARD, Mme POUILLAIN, Mme MARILLIER, Mme MOREAU, Mme BREYSE, M. GAUDEFROY, M. PINTO DA COSTA OLIVEIRA, M. BLAS, M. WACHOWIAK, M. CHAUVEAU, Mme MOKEDDEM, Mme BELBOUAB, Mme PUNTEL, M. DURANCEAU, Mme BRATUN, Mme DIKBAS, M. LEGEARD DAMILANO, M. MACHADO, M. HELFER, M. LOPEZ, Mme BESNARD, Mme CHAVANNE, M. ROULLE, Mme SOUDAIS, M. FAILLE.

NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	En exercice
35	35

Présents	Représenté
34	1

Ont pris part à la délibération
35 Membres

Pouvoir :
M. DURANCEAU

Mme MARILLIER

Secrétaire de séance : Mme MARILLIER a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

Accusé de réception en préfecture
077-217702430-20200609-14-09-06-2020-DE
Date de télétransmission : 24/06/2020
Date de réception préfecture : 24/06/2020

N°14 AFFAIRES FINANCIERES – Reprise du résultat 2019

M. le Maire donne la parole à M. AUGUSTIN, son Adjoint en charge des Finances.

M. AUGUSTIN indique La reprise du résultat excédentaire de la section de fonctionnement s'effectue dès lors dans les conditions suivantes :

- L'excédent de la section de fonctionnement est destiné à couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement N-1 en tenant compte des restes à réaliser, en dépenses et en recettes, de cet exercice. Les opérations gérées en autorisation de programme / crédit de paiement, les restes à réaliser n'ont pas d'impact budgétaire.
- Le solde disponible peut dès lors être inscrit soit en section de fonctionnement, soit en section d'investissement. Il est proposé d'inscrire ce solde en recettes de la section de fonctionnement.

RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de la section de fonctionnement 2019	3 359 461,67 €
Résultat reporté de l'exercice 2018	1 513 718,91 €
Résultat de clôture à affecter	4 873 180,58 €

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
Résultat de la section d'investissement 2019	893 551,83 €
Résultat reporté de l'exercice 2018	-5 507 960,95 €
Résultat d'investissement hors RAR (001)	-4 614 409,12 €
Restes à réaliser : dépenses d'investissement	
	1 701 316,43 €
Restes à réaliser : recettes d'investissement	
	1 971 175,23 €
Résultat d'investissement avec RAR	-4 344 550,32 €

AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (1068)	4 344 550,32 €
Excédent reporté à la section de fonctionnement (002)	528 630,26 €

M. le Maire invite le Conseil Municipal à accepter la reprise du résultat 2019 du budget ville en autorisant les écritures suivantes :

Excédent de fonctionnement reporté (R002)	528 630,26 €
Déficit d'investissement reporté (D001)	4 614 409,12 €
Couverture du besoin de financement (1068)	4 344 550,32 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé rapporteur,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la reprise du résultat 2019 du budget ville en autorisant les écritures suivantes :

Excédent de fonctionnement reporté (R002)	528 630,26 €
Déficit d'investissement reporté (D001)	4 614 409,12 €
Couverture du besoin de financement (1068)	4 344 550,32 €

Adopté à la majorité des suffrages exprimés par :

31 voix pour

1 voix contre (M. LOPEZ)

3 abstentions (M. HELFER, Mme BESNARD, Mme CHAVANNE)

POUR EXTRAIT CONFORME,

Jean Paul MICHEL



Maire de Lagny-sur-Marne

Certifiée exécutoire à la suite de sa transmission
en Sous-Préfecture le 24/06/2020
A son affichage le 25/06/2020
LAGNY-sur-MARNE, le 24/06/2020